**Comité de liaison du Parc éolien de la Dune-du-Nord**

**Compte rendu de la rencontre**

**Date : Le 14 avril 2023, 9 h 00 HAA**

**Lieu : Salle communautaire de la Municipalité des Îles-de-la-Madeleine**

***Présences :***

Serge Bourgeois, MÎM

Daniel Gaudet, SADC

Alexandre Lavoie, Chambre de commerce des Îles

Diane Joy Davies, Municipalité de Grosse-Île

Gilbert Scantland, Régie intermunicipale de l’énergie Gaspésie-îles-de-la-Madeleine

Marie-Ève Giroux, Attention FragÎles

Jean-Michel Leblanc, Municipalité des Îles

Marc-Olivier Massé, CERMIM

Dominique Lefort, Valeco

Hugo Bouchard, Plan A Capital

Hermine Rocan, Valeco

Samson Vayssières, Valeco

Jean-François Thériault, Alliance de l’énergie de l’Est

Claude Richard, agent de liaison  du Comité

*Absences motivées :*

Véronique Deraspe, Société de conservation des Îles

Véronique Chiasson, Développement social

Michel Bonato, Tourisme Îles de la Madeleine

**ORDRE DU JOUR PROPOSÉ :**

1. **Ouverture de la réunion :**

La réunion débute à 9 :15

1. **Adoption du projet d’ordre du jour :**

Les membres du comité adoptent l’ordre du jour tel que proposé.

1. **Adoption et suivi du compte rendu de la rencontre du 5 octobre 2022 :**

Le compte rendu est jugé conforme aux discussions. Les suivis seront abordés dans l’ordre du jour de la présente réunion.

**4. État d’avancement du projet PEDDN**

**4.1. La production ;**

Le transformateur de l’éolienne 2 a été changé le 11 novembre. La remise en service de l’éolienne a été réalisée le 16 décembre et à part la maintenance programmée le parc est à pleine puissance depuis janvier.

La maintenance annuelle 2022 de l’éolienne 2 a été faite entre fin février et début mars, depuis les éoliennes fonctionnent bien.

Bilan 2022 :

* 71% de l’objectif de production d’électricité annuelle a été réalisé
* Facteur de capacité de 41% : Valeur qui est supérieure à la moyenne des parcs éoliens au Québec
* Moyenne de vent de 10,4 m/s durant l’année :  Les données montrent que la ressource de vent est bien présente sur le territoire des Îles-de-la-Madeleine.

L’impact financier des bris techniques pour 2022 est finalement faible car le projet a reçu des compensations financières à travers ses différents contrats.

**4.2. Les aspects techniques ;**

Les techniciens d’Enercon sont venus régulièrement effectuer des maintenances sur les éoliennes. Une formation technique de Langford Electrique a permis de réduire les temps d’arrêt des éoliennes, car ils sont intervenus quelques fois.

**4.3. Les aspects environnementaux ;**

Suivi floristique : Le taux de survie du Corême de Conrad demeure élevé. Les données démontrent qu’il y a eu très peu de mortalité en 2022 (3% de mortalité par rapport à 2021) et que la croissance se stabilise.

Suivi faunique : Le ministère a reçu le rapport de la première année et envoyé ses corrections. Les inventaires pour l’année 2023 sont en cours.

**4.4. Les travaux à venir ;**

La première maintenance électrique annuelle est prévue du 29 avril au 1er mai. Il y aura l’installation de barrières au printemps si possible. Le projet analyse la possibilité d’afficher des panneaux qui sont davantage clairs pour indiquer aux gens de ne pas venir sous les éoliennes. La maintenance annuelle des éoliennes doit être planifiée avec Enercon.

**5. Projet Parc éolien de Grosse-Île :**

**5.1. État d’avancement du dossier ;**

Le Contrat d’Approvisionnement en Electricité (CAÉ) a été signé le 29 mars juste après le point de presse aux IDM sur la transition énergétique. La date de début de livraison est prévue pour le 1er octobre 2025. HQ a annoncé qu’il mettait en suspend le projet de câble sous-marin, ce qui n’affecte pas l’avancement du projet PEDGI.

Nouvelle zone :

Le projet étudie un changement potentiel de site en cours pour éviter l’habitat floristique. Le projet a des discussions avec Mines Seleine pour implanter des éoliennes sur les terrains privés de Sels Windsor Ltée. Si une modification de site a lieu, une nouvelle modification au schéma d’aménagement sera nécessaire pour inclure cette nouvelle zone.

La dune est mobile dans le nouveau secteur étudié. Attention Fragîles recommande de mettre l’accent sur la stabilisation du milieu dunaire si possible.

Processus environnemental :

Le dépôt de l’avis de projet au MELCCFP est prévu en avril 2023. PEDGI prévoit de refaire des nouvelles séances des portes ouvertes avant le dépôt de l’étude d’impact qui est prévu pour juin 2023. Le comité recommande de les faire à Grosse Île et à Cap aux Meules.

**6. Les préoccupations et les attentes du milieu :**

Il y a une question sur l’impact des éoliennes sur la nappe phréatique de Dune-du-Nord. PEDGI va prendre en note ces commentaires et l’inclure à l’étude d’impact. Bien que l’impact sur les dunes demeure un enjeu, PEDGI va profiter de son expertise acquise sur PEDDN pour adresser le sujet.

**7. Communication avec la communauté :**

Hydro-Québec a annoncé la suspension indéterminée du projet du câble. Pour le moment, il y a peu de réactions du milieu, mais c’est un sujet qui risque de susciter de l’intérêt dans les mois à venir. Il y a cependant plusieurs discussions sur comment optimiser le mix énergétique des IDM.

**8. Varia** :

**8.1 Changement au niveau de la Régie Intermunicipale de l’énergie Gaspésie-îles-de-la-Madeleine**

L’alliance de l’Energie de l’Est s.e.c., nouvellement créée est le nouveau véhicule qui inclus le regroupement de : la Régie intermunicipale de l’Energie du Bas Saint-Laurent, la Régie Intermunicipale de l’Energie de Gaspésie-Iles de la Madeleine, les MRC Montmagny et l’Islet.

Pour la participation aux projets de PEDDN et de PEGI, l’Alliance de l’énergie de l’Est devient le partenaire communutaire officiel, toutefois les MRC de Montmagny et l’Islet ne seront pas participants dans lesprojets PEDDN et PEDGI, même s’ils font désormais partie de l’Alliance.

**8.2 Changement dans l’actionnariat du projet de PEDGI**

Plan A Infrastructure, un des trois initiateurs de PEDGI s’est retiré du projet mais demeure impliqué. C’est Valeco Energie Québec qui poursuit le partenariat avec L’alliance de l’Est avec une participation de 50% chacun dans la société de projet. Plan A Infrastructure demeure actionnaire de PEDDN et partenaire/impliqué.

**8.3 Annonce**

Gilbert Scantland, initiateur du comité de liaison, va se retirer du projet et sera remplacé prochainement. Nous remercions Gilbert pour son excellent travail. Herminie de Valeco Energie Québec fera les prochains suivis dans l’intérim.

**9. Date et lieu de la prochaine rencontre :**

La prochaine rencontre aura probablement lieu en juin, un sondage DOODLE sera utilisé pour fixer la date qui permettra au plus grand nombre d’assister à la rencontre.

**10. Clôture de la réunion :**

La rencontre prend fin à 11 :30.